



8^e Réunion régionale européenne

LE POINT SUR *les tendances*

économiques et d'emploi:

le temps des défis à relever et des chances à saisir



Organisation
internationale
du Travail

«Avant que la crise économique et financière n'éclate, le monde du travail était déjà en proie à une crise en gestation, résultant de modèles de croissance et d'agendas politiques inadaptés. Nécessité fait loi, une occasion nous est offerte de changer ces politiques.»

Juan Somavia, Directeur général du BIT

La période 1995-2007 a été marquée par un certain nombre d'évolutions politiques et économiques en Europe et en Asie centrale, y compris l'élargissement de l'UE de 12 à 27 Etats membres. Pendant cette période, l'économie de la région s'est harmonisée et diversifiée, les taux d'emploi ont augmenté dans la plupart des pays et les taux de chômage ont décliné. Pourtant, début 2009, la situation économique mondiale a considérablement changé. Aujourd'hui, les effets de la crise financière sur les économies et la situation de l'emploi dans la région ne sont pas encore établis clairement, ni ce que cela va signifier pour la promotion du Travail décent.

Parmi les tendances qui commencent à apparaître, figure le ralentissement des créations d'emplois dans le secteur des services, principal pourvoyeur d'emplois dans l'Union européenne et l'Asie centrale. De nombreuses entreprises de la région ont répondu à la crise en réduisant leurs coûts de fonctionnement, y compris par le report de leurs investissements et la réduction de leurs effectifs ou du volume d'heures travaillées.

A leur tour, les consommateurs dont les moyens de subsistance ne sont pas garantis ou qui ont rejoint les rangs des chômeurs ou des travailleurs pauvres n'ont guère d'autre choix que de restreindre leurs dépenses, contribuant encore à la spirale descendante de l'activité économique.

Certains groupes particuliers de travailleurs – jeunes, sans qualification ou immigrés – devraient être plus affectés par la crise et le nombre des travailleurs informels pourrait augmenter considérablement.

Les répercussions sociales et politiques d'une récession profonde et durable sont difficiles à évaluer, en particulier parce que tous les pays ne sont pas entrés dans cette crise sur un pied d'égalité. Les résultats dépendront de l'efficacité des mesures gouvernementales coordonnées, ainsi que du temps nécessaire pour que l'économie régionale et mondiale retrouve le chemin d'une croissance durable et socialement équitable.

PRINCIPAUX FAITS

- La production a commencé à décliner dans la zone euro et dans nombre de grandes économies d'Europe et d'Asie centrale aux deuxième et troisième trimestres 2008.
- Le rejet des risques s'est intensifié depuis la mi-septembre 2008, les flux de capitaux vers les économies de transition se sont tout sauf taris, mais les marchés boursiers dans ce groupe de pays se sont effondrés.
- La crise économique a provoqué un renversement de la tendance à la baisse du chômage que l'on constatait en Europe du Sud-est et dans la CEI depuis l'an 2000; le taux de chômage est passé de 8,5 en 2007 à 8,8 pour cent.
- De septembre à décembre 2008, la plupart des pays de la région ont sensiblement assoupli leur politique monétaire, mais ces mesures n'ont pas encore réussi à renverser la tendance baissière de l'économie européenne.
- Les pertes des banques continuent de prendre de l'ampleur avec la chute de la valeur de leurs avoirs et des prêts interbancaires.
- Seul un nombre limité de pays de la région ont significativement étendu le niveau, la durée et les critères d'éligibilité de l'assurance chômage et des autres prestations sociales en raison de la crise.

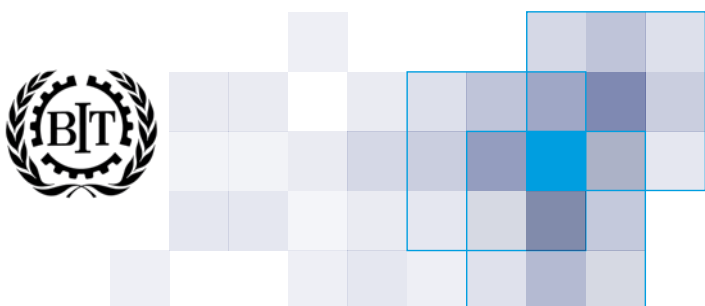
Le rôle de l'OIT

Une croissance économique durable et un emploi productif sont indispensables pour parvenir à un niveau de vie décent, à l'insertion socio-économique, à l'épanouissement personnel et au développement social. Actuellement, l'une des principales responsabilités de l'OIT et de ses mandants est de contribuer à garantir que les réponses politiques maximisent la dimension emploi dans leurs plans de relance. Restaurer la croissance et la rendre moins volatile à l'avenir est essentiel si l'on veut réussir l'Agenda pour le Travail décent. A cet égard, il est vital:

- d'éviter que la productivité de la main d'œuvre ne subisse des dommages durables et de maintenir les investissements pour l'améliorer,
- de bien protéger les membres les plus vulnérables de la main d'œuvre et de ne pas les exclure du marché du travail,
- de garantir l'accès aux financements nécessaires pour les entreprises durables, en particulier les petites unités, et de les préparer pour la reprise, et
- d'utiliser pleinement les institutions du dialogue social pour partager l'information et parvenir à des réponses politiques.

Principales normes de l'OIT relatives à la promotion de l'emploi

L'emploi est au cœur du mandat de l'OIT et la promotion de meilleures possibilités d'emploi et de rémunération pour les hommes et les femmes est le deuxième des objectifs stratégiques de l'OIT. Les principaux instruments de l'OIT qui concourent à cet objectif sont la Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964, et la Recommandation qui l'accompagne, qui vise à obtenir le plein emploi, productif et librement choisi. Un autre instrument important est la Convention (n° 168) sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988, qui exhorte les Etats membres à coordonner leurs systèmes de protection contre le chômage et leurs politiques d'emploi.



DYNAMISER LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Sans emplois productifs, atteindre les objectifs de niveau de vie décent, d'intégration socio-économique, d'épanouissement personnel et de développement social demeure illusoire. L'OIT agit à différents niveaux et échelons quand il s'agit de promouvoir l'emploi. Le travail de conseil de l'OIT sur l'emploi est guidé par l'Agenda global pour l'emploi, adopté par le Conseil d'administration du BIT en 2003.

Qu'il s'agisse de promouvoir les possibilités d'emploi pour les personnes âgées en Finlande ou de signer un Programme par pays de travail décent (PPTD) en Ukraine, les efforts de l'OIT pour promouvoir davantage de travail de meilleure qualité n'ont pas de limites.

L'OIT a conclu six PPTD dans le Sud et l'Est de l'Europe pour la période 2006-2007 et cinq nouveaux PPTD sont en place actuellement. Cinq pays de la CEI mettent également en œuvre leur PPTD. D'autres programmes sont en cours de préparation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter:

1. Le rapport du Directeur général à la huitième Réunion régionale européenne: Concrétiser le travail décent en Europe et en Asie centrale
-Volume I, partie 1, ISBN 978-92-2-221867-7
-Volume I, partie 2, ISBN 978-92-2-221869-1
2. Moyens d'action face à la crise économique: Une approche fondée sur le travail décent en Europe et en Asie centrale. ISBN 978-92-2-222080-9

Bureau international du Travail
4 route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél. +4122/799-7912
Fax +4122/799-8577
Février 2009